Prévenir, protéger, améliorer : la promotion de la santé des personnels à l'université de Tours

Service déconcentré - Université de Tours - 2019

Comment protéger et améliorer la santé des agents publics ? Découvrez la démarche engagée à l'université de Tours et inspirez-vous de leurs conseils.

Qualité de vie et conditions de travail
Centre-Val de Loire
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Description du projet

En 2019, l'université de Tours a candidaté sur l'appel à projet FIACT (Fonds interministériel pour l'amélioration des conditions de travail) en présentant un projet de promotion de la santé pour ses personnels : Prévenir, protéger, améliorer : la promotion de la santé des personnels à l'université de Tours. Ce projet a été retenu afin de réaliser la partie ergonomique : « étude ergonomique ».
Le projet proposé en 2019 par l'université de Tours présentait d'abord un bilan des moyens et des ressources permettant d'accueillir, d'accompagner et de suivre les personnels de l'université quant à leurs conditions de travail et à leur santé. Le projet a ainsi mis en avant l'existence de la Mission Handicap, de la Mission Égalité, du Service en charge de la santé et de la sécurité au travail, avec ses deux conseillers de prévention, le chargé de sécurité incendie, la secrétaire de médecine de prévention. Également important dans le système universitaire est le rôle de la psychologue du travail, de la chargée de mission « qualité de vie au travail », de la correspondante handicap. Ce qui manquait à l'université de Tours était un centre de santé pour les personnels permettant de regrouper, coordonner et organiser le travail de ces fonctionnaires et le suivi des agents. En outre, depuis deux ans l'université de Tours cherchait à recruter un médecin de travail et de prévention pour accompagner les personnels dans la vie universitaire.

Objectifs et finalités

Dans ce contexte, le projet FIACT 2019 a permis la création du « Centre de santé et prévention des risques » qui porte aujourd'hui le nom de "Relai santé au travail". L'université a pu recruter un médecin du travail qui est aujourd'hui rattachée au service PEPSS : PrÉvention Protection Santé Sécurité. Ce service porte la réalisation du projet du Relai santé au travail et en assure le fonctionnement. Le Relai se compose du médecin du travail et de prévention, avec un secrétariat et un poste d'infirmier, la psychologue du travail.

Sont annexés au Relai santé au travail le Pôle Prévention des risques, avec une conseillère de prévention et un chargé de sécurité incendie, et le Pôle protection. L'ensemble de ces organismes est placé sous la coordination d'un responsable de service, conseiller de prévention.
Dans le projet FIACT 2019, l'université de Tours avait souligné deux axes de travail prioritaires concernant la santé des personnels : la prévention des troubles muscolo-squelettiques et la prévention des conduites addictives et des situations de mal-être.

Concernant le premier axe, celui sur la prévention des troubles muscolo-squelettiques avec accompagnement des personnels, le financement du projet FIACT 2019 a permis à l'université de Tours de lancer le diagnostic ergonomique par une étude de sites. Après avoir lancé un appel à concurrence pour recruter un cabinet d'ergonomie et retenu trois candidatures, le choix a été fait de retenir Ergo Motri Santé, cabinet d'ergonomie situé en Région Centre – Val de Loire. Ergo Motri Santé a présenté un projet qui a fait l'état de lieux de trois sites : Plat d'Etain (services centraux), Tanneurs (Faculté des langues et lettres, Faculté d'arts et sciences humaines), Tonnelé (Faculté de médecine) pour un total de 26 agents. Le projet d'Ergo Motri Santé est consultable en annexe à ce document et a été sélectionné au vu de la notion d'ergonomie participative, de la méthodologie adoptée, de la vision de terrain, de l'organisation du travail de terrain et du bilan d'enquête.